



OXFAM

RFP – DEMANDE DE PROPOSITION ***REQUEST FOR PROPOSAL***

CONSULTANCE

Production de Vidéos sur les Exonérations Fiscales au Maroc

N.º de Référence : RFP 21/233/RAB-MA

Emis par: OXFAM Maroc
Oxfam | 12 rue Hamza, Agdal | Rabat

Auteurs: Abderrahim AZARA

Date d'émission: 11/02/2022

Date d'expiration : 28/02/2022

Critères d'adjudication: **Offre la moins chère répondant à toutes les exigences**
Compétences (Qualification technique - Expériences passées)
Qualité (méthodologie)
Meilleur rapport qualité / prix

Indice:

A.	Demande de proposition: aspects administratifs.....	2
B.	Demande de proposition: portée des travaux	3
C.	Demande de propositions - Conditions.....	3
D.	Code de conduite	4
E.	Comment signaler en cas de fraude ou de comportement inapproprié	4

OXFAM demande des offres et devis pour la Production de Vidéos sur les Exonérations Fiscales au Maroc

Si un soumissionnaire a des questions relatif à cette demande de proposition (RFP), veuillez nous contacter par courrier électronique: procurement.maroc@oxfam.org

A. Demande de proposition: aspects administratifs

A. 1. Date limite pour les réponses:

- Les devis/offres doivent être soumis au plus tard le **28 Février 2022** à 23h59.
- Les offres reçues après la date limite ne seront pas pris en compte, bien que des exceptions puissent être faites en fonction des circonstances (ie ; offres reçues avant le délai insatisfaisant.).

A. 2. Critères de sélection des propositions/offres:

- Le processus de sélection est basé sur l'expérience de la personne qui va réaliser l'étude, le rapport prix/qualité, ainsi que l'offre technique ;
- Le projet sera concédé au soumissionnaire qui aura proposé le prix le plus bas, atteignant ou dépassant le niveau d'acceptation technique et ayant une expérience en matière des finances publiques ;
- La capacité technique est évaluée en fonction de la manière dont les services proposés sont jugés conformes aux spécifications techniques minimales établies dans la présente demande de proposition.

A. 3. Validité des propositions/offres:

- Les propositions/offres des soumissionnaires devront être valable pendant 60 jours à compter de la date d'expiration de la demande de proposition (RFP). Si cela n'est pas réalisable, le soumissionnaire peut proposer un autre terme.
- L'offre/proposition comprendra, sans toutefois s'y limiter, la méthodologie, les prix, les conditions, les niveaux de service et toute autre information. Si le soumissionnaire obtient le contrat, toutes les informations de la demande de proposition (RFP) et de son offre seront juridiquement contraignant.

A. 4. Instructions pour la soumission:

- Les offres doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous: procurement.maroc@oxfam.org
- L'objet du message électronique doit être :
Production-Vidéos + [Nom du soumissionnaire]

Remarque: tout soumissionnaire qui ajoute une autre adresse électronique Oxfam dans sa proposition de fournisseur de services sera disqualifié.

A.4.a. Pour être prise en compte, la proposition doit respecter les exigences suivantes:

- Fournissez des informations complètes et exactes conformément aux dispositions de la présente demande et à l'annexe (**Termes de Références**).
- Présenter votre proposition sur le papier à en-tête de la société soumissionnaire (le cas échéant) signée par un dirigeant autorisé de la société et être envoyé en pièce jointe par courrier électronique.
- Présenter l'offre de prix sur du papier à en-tête du soumissionnaire.
- Indiquez vos coordonnées complètes avec au minimum :
 - Nom de la société, du représentant légal, adresse physique et électronique, le numéro de téléphone,
 - Numéro d'enregistrement du soumissionnaire à la chambre de commerce, le numéro de TVA ou de l'identifiant fiscal et toute autre information pertinente.

A.4.b Comme minimum, les offres techniques doivent comporter :

- 1) Numéro de référence de la demande de proposition (RFP) (à inclure dans le titre du courrier électronique et dans chacun des documents présentés)
- 2) Une description technique détaillée des services que vous proposez avec suffisamment d'informations conformément aux spécifications contenues dans les **Termes de Références**.
- 3) Toute documentation attestant de votre compétence et expérience comme indiqué sur les **Termes de Références**.
 - Portfolio (publications : études, articles..etc)

- Qualifications et expérience professionnelle documentée
- CV mis à jour de toutes les personnes qui participeront aux services proposés

A.4.c. Offre de prix:

- L'offre de prix doit satisfaire les exigences établies dans les **Termes de Références**, annexés
- Les prix doivent apparaître en Dirhams, avec et sans impôt (IR et/ou TVA) .
- Les prix doivent inclure tous les coûts facturés à Oxfam (mise en œuvre, frais de déplacement, etc.) ainsi que tous les rabais applicables.

Enregistrement des fournisseurs:

- Pour obtenir un contrat, tous les fournisseurs doivent être enregistrés dans le système Oxfam, en fournissant:
 - ✓ Le [formulaire d'inscription du fournisseur](#) disponible dans (Annexe D) (**seulement pour les nouveaux fournisseurs non enregistrés encore dans SAP**)
- L'inscription comprend également la reconnaissance et l'adhésion par le soumissionnaire aux:
 - ✓ [Termes et Conditions Générales d'Achat de Biens et Services](#) (Annexe C).
 - ✓ [Code de conduite - Fournisseur](#) (Annexe B) d'Oxfam
- Il est obligatoire de compléter et de signer ces annexes, qui doivent être envoyées par courrier électronique à: procurement.maroc@oxfam.org

A. 5. Conditions de paiement:

OXFAM a l'intention d'octroyer un contrat avec des délais de paiement de 30 jours à réception des factures. Les factures devront être émises à chaque élément faisant l'objet d'une livraison et/ou selon les jalons de facturation spécifié dans l'offre de prix. Le soumissionnaire peut proposer différentes conditions de paiement.

A. 6. Facturation:

Les factures envoyées à OXFAM doivent clairement indiquer:

- Numéro de référence du contrat
- Description détaillée des services facturés et de toute la documentation nécessaire pour justifier les montants facturés
- Pour les services réguliers, le prestataire retenu ne pourra pas soumettre plus d'une facture par mois.

Les factures doivent être envoyées à: procurement.maroc@oxfam.org

A. 7. Confirmation de l'intention de soumettre une proposition/offre:

Les soumissionnaires sont priés de confirmer leur intention de participer à ce processus après avoir reçu cette demande de proposition.

B.Demande de proposition: Portée des services/prestation

- La portée des services demandés est détaillée dans les **Termes de Références**.

C.Demande de propositions - Conditions

L'émission de cet RFP ne constitue pas un engagement de la part d'OXFAM, et OXFAM n'est pas tenue de payer les frais exposés pour la préparation et la présentation de l'offre.

Les annexes A à D ci-jointes font partie de cet RFP. Lorsqu'il soumet une offre/proposition valide conformément à ce RFP, le soumissionnaire s'engage à respecter les [Termes et Conditions Générales d'Achat de Biens et Services](#) (Annexe C).

OXFAM peut contacter les soumissionnaires pour confirmer leurs contacts, adresses, montant de l'offre ou pour confirmer la présentation de l'offre au cours de cette procédure.

C.1. Fausses déclarations dans l'offre/proposition:

Les soumissionnaires doivent fournir des informations complètes et exactes conformément aux dispositions de la présente candidature et aux annexes. Au cas où les offres incluraient de fausses déclarations, tout accord avec le fournisseur sera annulé avec effet immédiat. OXFAM s'est engagé à prévenir la fraude, les fausses déclarations, la falsification, la manipulation ou l'altération de faits et / ou de documents et applique une politique de tolérance zéro à l'égard de tels comportements.

C.2. Déclaration de conflit d'intérêts:

Les soumissionnaires doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec toute partie liée à l'émission, à l'adjudication ou à la gestion de la présente RFP (demande de proposition). Si les faits pertinents ne sont pas pleinement et clairement communiqués par écrit à procurement.maroc@oxfam.org, OXFAM peut être tenu de réévaluer le choix d'un soumissionnaire éventuel.

C.3. Droit de sélectionner / rejeter:

OXFAM se réserve le droit de choisir et de négocier avec les soumissionnaires à son entière discrétion.

Les soumissionnaires seront habilités à présenter des propositions concurrentielles et à mettre fin aux négociations sans engager leur responsabilité.

OXFAM se réserve également le droit de rejeter toute proposition reçue sans explication.

C.4. Tous droits réservés :

Toutes les réponses à la présente RFP (demande de proposition) deviennent la propriété d'OXFAM qui se réserve le droit, à sa seule discrétion, de:

- Rejeter toute proposition relatif au fait que le soumissionnaire n'a pas suivi les instructions de soumission d'offre
- Ignorer toute déviation, de la part des soumissionnaires, aux exigences de la présente RFP qui, selon OXFAM, constituent des défauts non substantiels qui pourraient conduire à un rejet ou à une exclusion ou si le fait d'ignorer de tels écarts encourage la concurrence ;
- Prolonger la date limite de soumission des offres après notification préalable à tous les soumissionnaires ;
- Terminez ou modifiez le processus de ce RFP (demande de proposition) à tout moment et relancez le RFP si OXFAM le juge approprié ;
- N'accorder qu'une partie des activités décrites dans la demande ou faire plusieurs adjudications de contrat en fonction des besoins.

D. Code de conduite

OXFAM s'est engagé à appliquer les normes les plus strictes dans toutes ses activités et à fournir des services et des produits de haute qualité. Dans le cadre de cet engagement, il est essentiel de respecter toutes les lois et réglementations et de garantir une concurrence loyale.

Le [Code de conduite - Fournisseur](#) (Annexe B) exprime les attentes qu'Oxfam a auprès de ses fournisseurs d'OXFAM. Les soumissionnaires sont tenus de le signer et de le joindre à leur offre.

E. Comment signaler un cas de fraude ou de comportement inapproprié

Pour signaler tout cas de fraude, d'abus ou de comportement contraire à l'éthique, contactez-nous par courrier électronique à l'adresse suivante: buzon.etico@oxfam.org

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations travaillant ensemble dans 90 pays, dans le cadre d'un mouvement mondial visant à générer un changement et à créer un avenir sans injustice ni pauvreté.

Pour plus d'informations sur OXFAM ou pour plus d'informations, visitez nos pages Web :

www.oxfam.org et www.oxfamintermon.org